L'APPEL DES 30!
ÉDITION 2016

GRANDLYON
la métropole

DOSSIER – PROJET

Terres fertiles 2.0

Le paysage, ressource vivante du territoire :
Agissons ensemble pour la fertilité des sols
de la Métropole

28 février 2017

CHAZAL · DUC & PRÉNEUF Bâtisseur de paysages · GreenStyle · idverde CRÉER ET ENTRETENIR LE PAYSAGE · PARCS & SPORTS · TARVEL

SOMMAIRE

I. NOTRE GROUPEMENT p. 3

Les entreprises du paysage de la région lyonnaise mobilisées pour la fertilisation des terres p. 3

Nos partenaires p. 3

II. NOTRE PROJET p. 4

Terres fertiles 2.0, première plateforme de valorisation des terres de la Métropole de Lyon p. 4

Le site Sampaix, au cœur de la Vallée de la Chimie p. 5

III. NOTRE CONCEPT p. 6

Initier le développement d'une nouvelle filière p. 6

Un processus innovant de fertilisation des terres p. 7

Un démonstrateur, reproductible à terme p. 8

Contribuer au paysage productif de la Vallée de la Chimie p. 9

IV. LA FAISABILITE DE NOTRE PROJET p. 10

L'engagement de tous les partenaires p. 10

Le calendrier prévisionnel p. 12

Notre projet socio-économique : un équilibre financier en 3 ans p. 12

Des emplois créés p. 16

Le montage juridique envisagé p. 16

I. NOTRE GROUPEMENT

Les entreprises du paysage de la région lyonnaise mobilisées pour la fertilisation des terres

Stimulées par l'Appel des 30 ! initié par la Métropole de Lyon, les entreprises les plus dynamiques de la région lyonnaise sur le marché du paysage associent leurs forces et leurs compétences pour participer au projet de développement de la Vallée de la Chimie et se mobilisent autour d'un projet innovant et ambitieux : la plateforme de valorisation des terres « Terres fertiles 2.0 ».

6 entreprises
914 salariés
100 M€ CA
(2015)

Constitué à ce jour des entreprises CHAZAL, DUC ET PRENEUF, GREENSTYLE, ID VERDE, PARCS ET SPORTS et TARVEL, notre collectif pourra prendre la forme d'une SAS dont le siège sera installé sur la plateforme, dès le mois de juin 2017. Nous nous laissons la possibilité d'intégrer au sein de la société un acteur fort de la ressource en compost-matière organique partageant notre ambition et nos valeurs.

Nos partenaires

« Terres fertiles 2.0 » est un projet partenarial dont l'ambition et le caractère démonstrateur nécessitent que nous nous entourions des meilleurs spécialistes. Autour de notre nouvelle structure, nous mobiliserons donc un réseau d'acteurs publics et privés issus de la filière paysage :

> **un expert indépendant**, qui travaillera en partenariat avec **un laboratoire d'analyse des terres**. Il validera les process mis en œuvre afin de garantir la qualité des terres sortant de la plateforme.

> **un architecte-paysagiste conseil** pourra nous apporter son expertise pour assurer la qualité paysagère et l'insertion de la plateforme et de ses activités dans le paysage de la Vallée de la chimie.

> **un ou plusieurs acteurs forts de la production de composts de déchets verts** alimenteront la plateforme en composts destinés à l'amendement des terres excavées.

> **les services métropolitains compétents** : Mission Vallée de la Chimie, service Arbres et Paysages, élus et services de la Ville de Saint Fons, accompagneront le projet dans toutes ses phases de développement.

II. NOTRE PROJET

Terres fertiles 2.0, première plateforme de valorisation des terres de la Métropole de Lyon

Le projet « Terres fertiles 2.0 » est né d'un double constat :

> la raréfaction de la ressource : la ressource en terres fertiles issues des milieux naturels de la métropole lyonnaise se raréfie, alors que les besoins augmentent pour reconstituer les sols des espaces verts urbains et répondre aux besoins de nature en ville exprimés par les citoyens.

> un manque de contrôle et de valorisation des terres excavées : des milliers de m3 de terres excavées sur le territoire métropolitain sont évacués sans aucun contrôle et ne sont pas valorisés.

Raréfaction, gaspillage, marché tendu, coûts des transports et bilan carbone élevé... La gestion des terres de la Métropole est loin d'être optimisée. Pour répondre à cette exigence, « Terres fertiles 2.0 » fait le pari de considérer ces terres excavées non plus comme des déchets ou comme une matière objet de spéculation, mais comme une ressource précieuse qui peut être transformée et réemployée. S'inscrivant dans une logique d'économie circulaire, durable et locale, la plateforme a l'ambition de devenir un outil de gestion et d'amélioration des terres excavées sur le territoire de la Métropole. Ces matériaux seront ainsi transformés en terres fertiles et réutilisés dans les projets d'aménagement métropolitains.

L'implantation de la plateforme au cœur de la Vallée de la Chimie a vocation à apporter une réponse concrète au concept de paysage productif porté par le Schéma de développement de ce secteur. Cette unité de production de sols vivants pourra alimenter tout ce territoire en terres fertiles et ainsi contribuer à la régénération des sols.

Le site Sampaix, au cœur de la Vallée de la Chimie

Le site Sampaix, sur la commune de Saint Fons, présente tous les atouts favorables à l'implantation de notre plateforme. Sa superficie de 4,5 hectares répond parfaitement à nos besoins. Sa proximité avec les grands axes de circulation (le boulevard périphérique Laurent Bonnevay et la D383 connectée à l'A7) nous permettra d'alimenter facilement en terres fertiles l'ensemble de la Vallée de la Chimie et, au-delà, tous les chantiers de l'Est, de l'Ouest et du Sud de la métropole lyonnaise. Enfin, sa situation à l'écart des secteurs résidentiels, dans une zone industrielle, limite le risque de nuisances aux riverains.

Le site Sampaix aurait vocation à accueillir les terres des chantiers du Grand Lyon et celles des chantiers privés et publics du territoire de la métropole lyonnaise. Dans l'hypothèse où la plateforme arriverait à saturation (dans le cas par exemple d'apport d'importants volumes terrassés sur un même chantier de la Métropole), nous pourrions envisager d'utiliser une autre parcelle située au Sud des Lônes de Pierre-Bénite.

Le site Sampaix comme celui des Lônes de Pierre-Bénite (partie Sud), envisagés pour développer la plateforme « Terres fertiles 2.0 », ne sont pas concernés par le périmètre du PPRT.

Les 4,5 hectares du site Sampaix à Saint Fons, à proximité immédiate des grandes infrastructures de transports.

La partie Sud des Lônes de Pierre-Bénite, potentiel site de production en cas de saturation du site Sampaix.

III. NOTRE CONCEPT

Initier le développement d'une nouvelle filière

La filière paysage « classique » ne possède pas encore de savoir-faire en matière de fertilisation des sols. Les objectifs de développement durable et les principes désormais partagés de l'économie circulaire lui imposent aujourd'hui d'enrichir ses connaissances et ses compétences pour explorer les nouveaux champs d'intervention qui s'offrent à elle.
La plateforme « Terres fertiles 2.0 » est une formidable opportunité pour notre filière d'expérimenter à taille réelle la faisabilité de l'amendement des terres. Elle permettra, en partenariat avec tous les acteurs de cette filière en devenir (entreprises de travaux publics, architectes-paysagistes, bureaux d'études spécialisés, entreprises de compost...), et avec l'appui des ressources scientifiques de la Métropole, de mettre en place un référentiel de nouveaux savoir-faire et de bonnes pratiques spécifiques à la conception, la production et la mise en œuvre de ces nouveaux matériaux.

Ci-contre notre concept illustrant la notion d'économie circulaire :

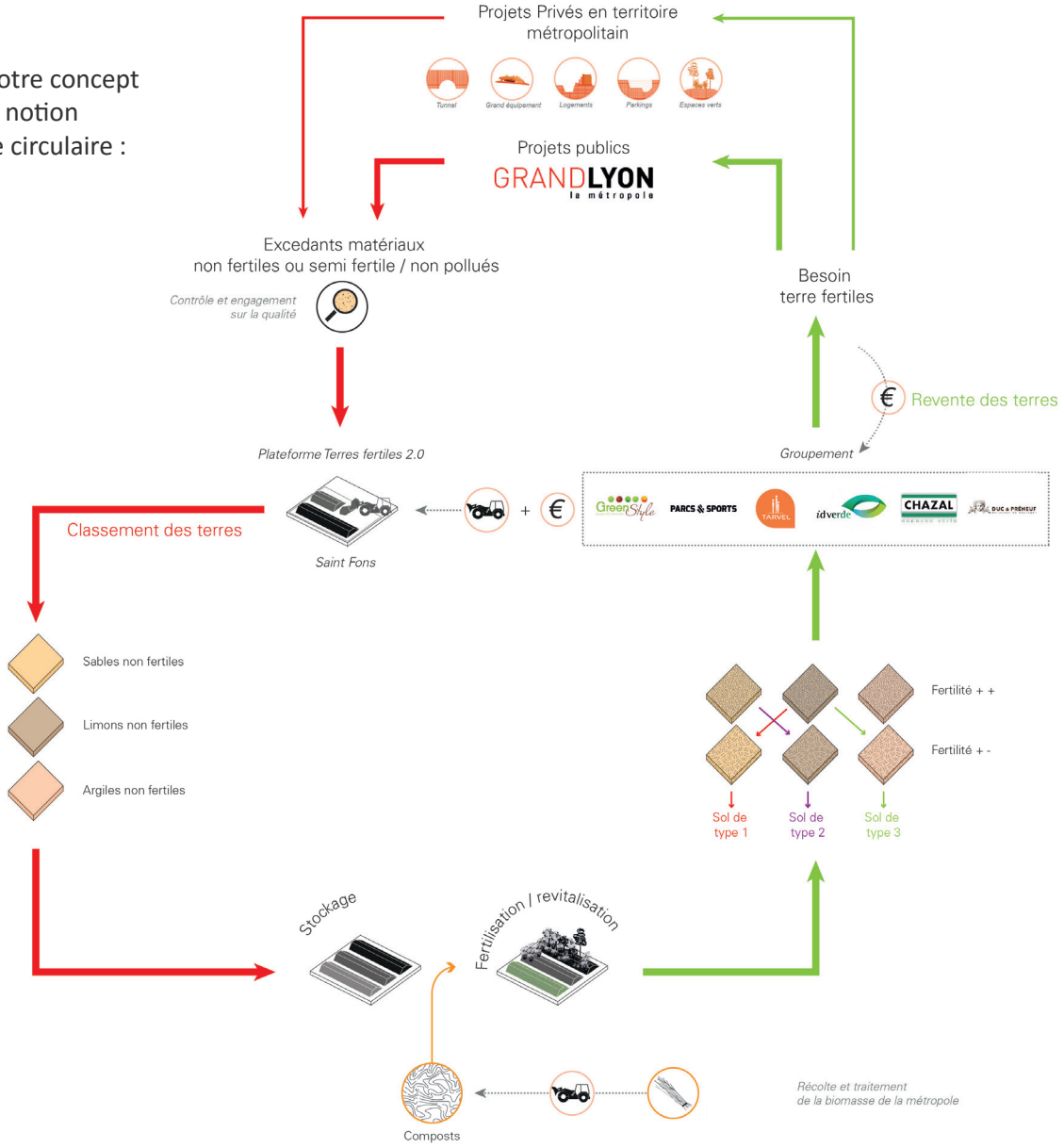

Un processus innovant de fertilisation des terres

L'acceptation, le traitement et la mise à disposition des terres nécessitent la mise en place de process identifiés et garantissant la qualité des terres produites. Le schéma ci-après illustre les process que nous envisageons :

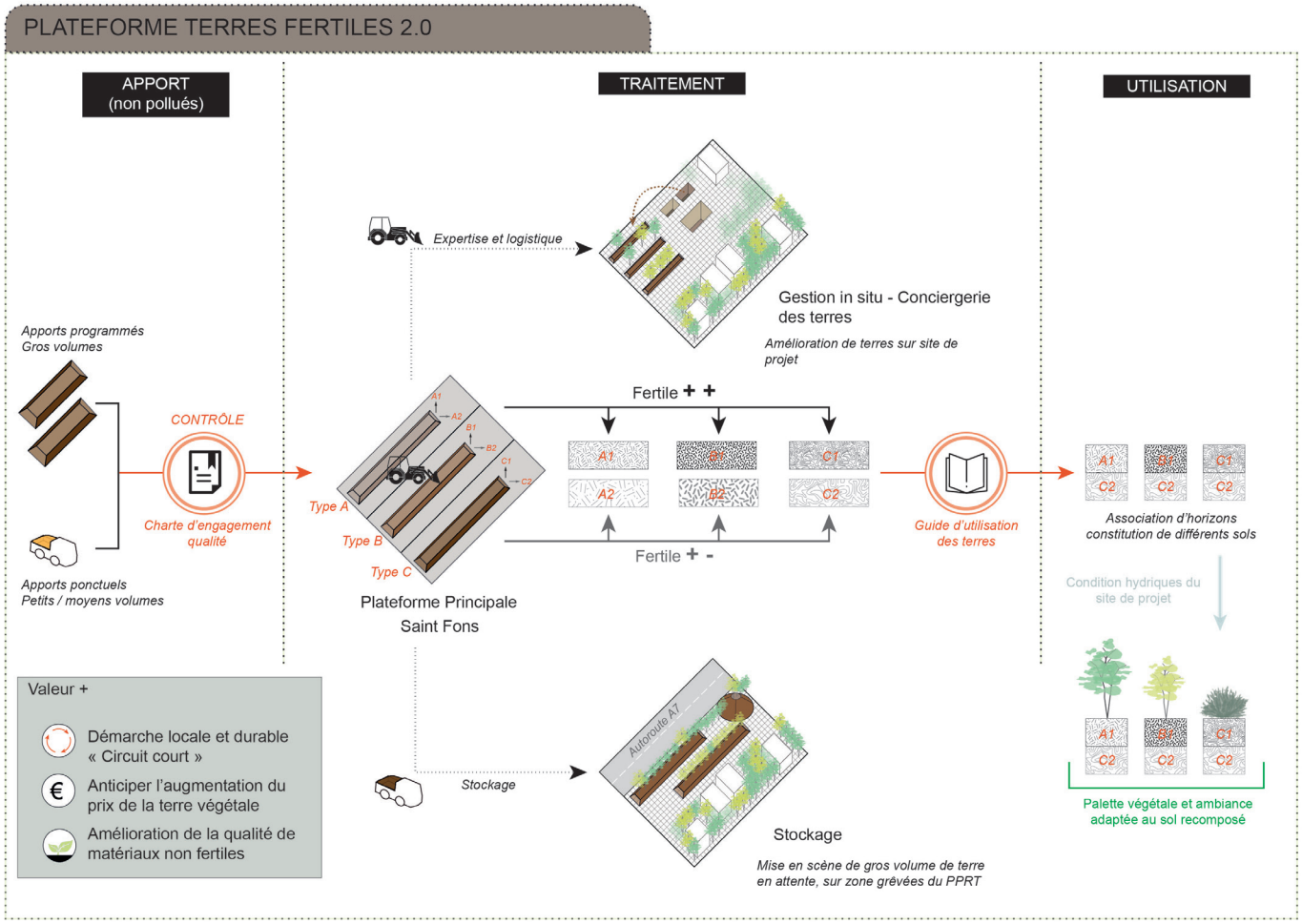

Des terres inertes aux terres fertiles

Les entreprises apportent sur la plateforme les terres des chantiers de la Métropole de Lyon et celles des chantiers privés et publics du territoire.
Ces terres sont triées et amendées pour les plus qualitatives, et transformées en sols fertiles pour les terres stériles (mélangées à des composts de déchets verts), avant d'être remises dans le circuit pour alimenter les chantiers du territoire métropolitain en terres fertiles.
Grâce à une gestion optimisée des produits entrants et sortants, nous souhaitons éviter au maximum les transports à vide. Nous ferons ainsi en sorte, chaque fois que cela sera possible, que les camions qui viendront déposer de la terre excavée repartent à plein avec de la terre fertile.

Notre garantie : la qualité des terres entrantes et sortantes

La plateforme n'a pas vocation à accueillir des terres polluées. Nous mettrons donc en œuvre un contrôle rigoureux de l'état des terres entrant sur la plateforme. Nous imposerons notamment à chaque entreprise qui souhaitera venir déposer ses terres la signature de la charte qualité « Terres fertiles 2.0 ».
Afin que cette charte soit scrupuleusement respectée, des formations aux entreprises utilisatrices seront organisées par notre structure. Sur les plus gros stocks, nous pourrons également avoir recours à des analyses préalablement à la livraison.

100% des terres entrantes valorisées

Les terres très caillouteuses pourront être criblées et le refus sera valorisé. Ainsi, 100% des matériaux entrant sur la plateforme seront transformés ou remis dans un circuit de production.

Un démonstrateur, reproductible à terme

La réalisation de cette plateforme est un défi que nous relevons avec le soutien de la Métropole de Lyon et de l'ensemble des partenaires de la filière. Ce prototype grandeur nature nous permettra d'acquérir les savoir-faire nécessaires pour développer de nouvelles unités sur le territoire métropolitain. L'objectif pourrait être à moyen terme de créer une autre plateforme à partir des retours d'expérience de ce premier démonstrateur pour les chantiers situés au Nord de l'agglomération (voir p. 10 : L'engagement de tous les partenaires).

Sur l'avenue Lucien Sampaix, l'entrée de la plateforme «Terres fertiles 2.0» et sa clôture végétalisée.

Contribuer au paysage productif de la Vallée de la Chimie

Le projet « Terres fertiles 2.0 » s'inscrit pleinement dans le principe de paysage productif de l'Appel des 30 !, à la fois par sa vocation de revalorisation des terres et par sa volonté de contribuer au renouvellement et à l'enrichissement du paysage industriel de la Vallée.

Située en bordure de grands axes routiers au Nord et à l'Ouest et du boulevard Lucien Sampaix au Sud Est, la plateforme sera fortement visible. Nous attacherons donc une attention particulière au traitement de ses lisières, sans pour autant chercher à cacher ses activités. Nous estimons en effet que le travail de reconstitution de terres fertiles mérite d'être mis en valeur.

Une partie de la végétation existante sera préservée en lisière du site et les merlons de terre situés le long du boulevard Laurent Bonnevay seront végétalisés, voire fleuris en fonction des saisons. La clôture côté boulevard Sampaix sera végétalisée pour contribuer à la qualité de cet axe de desserte. Des perméabilités visuelles seront ménagées vers l'intérieur du site afin de laisser entrevoir son fonctionnement et de faire connaître son activité, en toute transparence.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la plateforme, nous devrons défricher une partie du tènement. Nous nous engageons à revaloriser le bois ainsi récupéré en l'inscrivant dans une démarche « bois énergie» ou en le réutilisant sur site.

Les seuls éléments construits seront de type «modulaire démontable», intégrés dans la végétation du site.

L'activité répondra aux contraintes réglementaires (lavage des voiries, poussières, bruit …).

Faisabilité future : des merlons de terre végétalisés, vus depuis le boulevard Laurent Bonnevay.

IV. LA FAISABILITE DE NOTRE PROJET

L'engagement de tous les partenaires

« Terres fertiles 2.0 » est un pari ambitieux, dont la mise en œuvre et la réussite sont conditionnées par l'engagement de tous les partenaires qui y ont un intérêt commun.
Pour donner toutes les chances à notre projet, nous devons pouvoir avancer dans des délais courts et avec un budget maîtrisé. Nous aurons besoin pour cela du soutien de l'ensemble de nos partenaires : Mission Vallée de la Chimie, Métropole de Lyon, Ville de Saint-Fons.
L'exemplarité de ce projet, son caractère innovant, bénéficieront en retour à l'ensemble des acteurs de la filière qui y auront contribué.

Approvisionnement en terre excavée, matière première de la plateforme

Pour assurer la faisabilité économique de la plateforme, nous aurons besoin dès septembre 2017 d'un volume de terre suffisant et d'un approvisionnement régulier pour les années suivantes. Dès la première année, nous envisageons en effet un volume de stockage de 25 000 m3, qui augmentera progressivement pour atteindre environ 40 000 m3 au bout de 3 ans. Ces volumes représenteront un flux de 150 à 200 m3 par jour sortis et rentrés, en moyenne, soit environ 20 camions par jour.

La Métropole devra s'engager à alimenter la plateforme avec des terres excavées de ses chantiers. « Terres fertiles 2.0 » garantit en retour la mise à disposition d'une partie du site spécifiquement dédiée aux chantiers de la Métropole de Lyon. Le reste de la plateforme accueillera les apports de matériaux terreux des entreprises ayant signé la charte « Terres fertiles 2.0 », issus d'autres chantiers publics ou privés du territoire.

Afin d'assurer un approvisionnement régulier et garantir la pérennité du projet, la Métropole pourrait également inciter les entreprises adjudicatrices de ses marchés publics à déposer leurs terres sur la plateforme en indiquant un critère de valorisation des déblais terreux dans ses futurs cahiers des charges.

Conditions de location du tènement Sampaix

La faisabilité du projet est directement liée au montant du bail que nous souscrirons auprès de la Ville de Saint-Fons, propriétaire du terrain, et à sa durée (voir notre business plan).
Pour parvenir à l'équilibre, comme nous l'envisageons, nous aurons besoin que la Ville de Saint Fons nous accorde des conditions de location avantageuses.
De même, le processus complexe et expérimental de transformation de terres inertes en terres fertiles que nous mettrons en place sur cette plateforme nécessite du temps dû à l'inertie du process et la sensibilisation de tous les acteurs. Pour ces raisons, nous aurons besoin d'un bail d'une durée minimum de 10 ans.

Autorisations réglementaires

Si la réalisation de la plateforme nécessitera le défrichement d'une partie du site, nous nous engageons à préserver et à entretenir une part importante de la végétation existante, en particulier sur les lisières. En concertation avec les services compétents de la Métropole de Lyon, nous déterminerons quels sont les espaces et les sujets à conserver, dans le respect de la réglementation et du PLU (parcelle actuellement classée : « espace végétalisé à mettre en valeur »).
Nous valoriserons également le bois issu du défrichement en l'inscrivant dans une démarche « bois énergie », pour alimenter par exemple les chaufferies bois de la Métropole, ou en le réutilisant sur site.
Nous avons par ailleurs bien pris note des obligations imposées par RTE et nous nous engagerons à les respecter.
Le démarrage de notre activité dépendra en outre de la décision de la DREAL d'accepter un régime déclaratif plutôt qu'une autorisation.

Mise à disposition de la parcelle

Afin de démarrer l'exploitation en septembre 2017, la parcelle Sampaix devra être mise à disposition du groupement au plus tard au mois de juin ou juillet. Elle devra en outre être viabilisée en limite de parcelle (eau, électricité) par les services de la Métropole de Lyon.

Reproductibilité de la plateforme

Nos engagements ne se limiteront pas à la parcelle Sampaix. Nous souhaitons être associés aux futurs projets de plateformes collectives qui pourraient être créés sur le territoire de la Métropole (en dehors des usines à terre créées ponctuellement sur des chantiers spécifiques).

Communication et valorisation de la plateforme

La réussite de « Terres fertiles 2.0 » reposera notamment sur sa visibilité auprès des acteurs de la filière paysage. L'appui des services communication de la Métropole constituerait un atout considérable pour valoriser la plateforme.

Le calendrier prévisionnel

Mars 2017	15 avril 2017	Mai 2017	Juin / Juillet 2017	Septembre 2017
Sélection définitive des candidats	Validation du projet	Constitution de la Structure	Travaux sur site	Démarrage de l'activité

Notre projet socio-économique : un équilibre financier en 3 ans

Le business plan ci-après illustre le modèle économique de la plateforme « Terres fertiles 2.0 » sur les trois premières années.

Le financement du projet sera assuré sur les fonds propres de la structure. Nous envisageons également de rechercher d'autres sources de financement auprès de l'ADEME, du Fond européen de développement régional ou d'autres organismes d'aides aux initiatives innovantes.

Le modèle économique repose sur un équilibre des volumes entrants et sortants en valeur annuelle.

1ère année

Données d'entrée

Surface du Terrain St Fons (Ha)	**5**			
Loyer annuel terrain			taxes, impôts ???	
Prix à l'Ha	*5 000,00 €*	par an		
Total pour la surface	*25 000,00 €*	par an		
Volume de stockage envisagé	**25 000,00**	**m3**		
Volume Terres Grand Lyon				
En pension sur plateforme	*5 000,00*	*m3*		
Conciergerie sur site	*10 000,00*	*m3*		
Réglementation				
Régime ICPE	*???*			
Volume possible de stocker	*???*			
Aménagements obligatoires à prévoir	*???*			
Viabilité Terrain	**???**			

INVESTISSEMENTS				
Baraquement (2 algeco superposés en R+1 dont 1 partie sanitaires)				20 000,00 €
Clotures, barrière levante et contrôle d'accès				25 000,00 €
VRD (réseaux et voiries accès)				35 000,00 €
Végétalisation				20 000,00 €
1 engin terrassement (pelle / chargeur)				80 000,00 €
Aléas / imprévus				30 000,00 €
		TOTAL INVESTISSEMENT		**210 000,00 €**
			soit amorti sur 7 ans	30 000,00 €
				par an
CHARGES ANNUELLES				
Loyer terrain, taxes et impôts compris				25 000,00 €
Personnel				90 000,00 €
1 démarcheur / gestionnaire				
1 contrôleur / accueil	*45 000,00 €*			
1 chauffeur	*45 000,00 €*			
Engins - coût fonctionnement	200 jours à 115 € / jour / engin (dont 7 k€ de maintenance / an / engin)			23 000,00 €
Achats				
Compost	Estimation 30% volume rentrant	7 000,00	10,00 €	70 000,00 €
Autres mat.1ères				20 000,00 €
Presta labos, analyses…				35 000,00 €
Charges d'amortissement				30 000,00 €
Opération de criblage	loc 85 € / heure + 530 € mise en route par op	estimation de 70 j x 7h an = 490 h		21 250,00 €
Décharge refus de crible	4000 tonnes environ			15 000,00 €
Imprévus et aléas				15 000,00 €
		TOTAL CHARGES ANNUELLES		**344 250,00 €**
CHIFFRE D'AFFAIRE ANNUEL		**volume annuel (m3)**	**Prix vente HT / m3**	**CA**
ENTRANTS				
Circuit A	Terres fertiles ou à rendre fertiles GRAND LYON (terres en pension) (20%)	5 000,00	6,00 €	30 000,00 €
Circuit B	Terres fertiles ou à rendre fertiles	20 000,00	6,00 €	120 000,00 €
SORTANTS				
Circuit A	Terres GRAND LYON améliorée (en pension)	5 000,00	7,00 €	35 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M1 (terre de surface)	10 000,00	7,00 €	70 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M2 (remblai terreux)		7,00 €	- €
Circuit B	Terre végétale M3 (remblai fond de fosse)		7,00 €	- €
Circuit B	Terre / compost		7,00 €	- €
Prestation de service IN SITU				
Circuit A	Mise en stock et amélioration des terres	10 000,00	- €	- €
Circuit A	Entretien des stocks	10 000,00	- €	- €
		CA ANNUEL PREVISIONNEL		**255 000,00 €**

Résultat -89 250.00 €

Données d'entrée

2ème année

Surface du Terrain St Fons (Ha)	**5**			
Loyer annuel terrain			taxes, impôts ???	
Prix à l'Ha	*5 000,00 €*	par an		
Total pour la surface	*25 000,00 €*	par an		
Volume de stockage envisagé	**35 000,00**	**m3**		
Volume Terres Grand Lyon				
En pension sur plateforme	*7 000,00*	*m3*		
Conciergerie sur site	*10 000,00*	*m3*		
Réglementation				
Régime ICPE	*???*			
Volume possible de stocker	*???*			
Aménagements obligatoires à prévoir	*???*			
Viabilité Terrain	**???**			

INVESTISSEMENTS				
Baraquement (2 algeco superposés en R+1 dont 1 partie sanitaires)				20 000,00 €
Clotures, barrière levante et contrôle d'accès				25 000,00 €
VRD (réseaux et voiries accès)				35 000,00 €
Végétalisation				20 000,00 €
2 engins terrassement (pelle / chargeur)				160 000,00 €
Aléas / imprévus				30 000,00 €
		TOTAL INVESTISSEMENT		**290 000,00 €**
			soit amorti sur 7 ans	41 428,57 €
				par an
CHARGES ANNUELLES				
Loyer terrain, taxes et impôts compris				25 000,00 €
Personnel				155 000,00 €
1 démarcheur / gestionnaire	*65 000,00 €*			
1 contrôleur / accueil	*45 000,00 €*			
1 chauffeur	*45 000,00 €*			
Engins - coût fonctionnement	200 jours à 115 € / jour / engin (dont 7 k€ de maintenance / an / engin)			46 000,00 €
Achats				
Compost	Estimation 30% volume rentrant	10 000,00	10,00 €	100 000,00 €
Autres mat.1ères				20 000,00 €
Presta labos, analyses…				35 000,00 €
Charges d'amortissement				41 428,57 €
Opération de criblage	loc 85 € / heure + 530 € mise en route par op	estimation de 70 j x 7h an = 490 h		21 250,00 €
Décharge refus de crible	4000 tonnes environ			20 000,00 €
Imprévus et aléas				20 000,00 €
		TOTAL CHARGES ANNUELLES		**483 678,57 €**
CHIFFRE D'AFFAIRE ANNUEL		**volume annuel (m3)**	**Prix vente HT / m3**	**CA**
ENTRANTS				
Circuit A	Terres fertiles ou à rendre fertiles GRAND LYON (terres en pension) (20%)	7 000,00	6,00 €	42 000,00 €
Circuit B	Terres fertiles ou à rendre fertiles	28 000,00	6,00 €	168 000,00 €
SORTANTS				
Circuit A	Terres GRAND LYON améliorée (en pension)	5 000,00	7,00 €	35 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M1 (terre de surface)	10 000,00	7,00 €	70 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M2 (remblai terreux)	8 000,00	7,00 €	56 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M3 (remblai fond de fosse)	5 000,00	7,00 €	35 000,00 €
Circuit B	Terre / compost	5 000,00	7,00 €	35 000,00 €
Prestation de service IN SITU				
Circuit A	Mise en stock et amélioration des terres	10 000,00	- €	- €
Circuit A	Entretien des stocks	10 000,00	- €	- €
		CA ANNUEL PREVISIONNEL		**441 000,00 €**

Résultat -42 678,57 €

3ème année

Données d'entrée

Surface du Terrain St Fons (Ha)	**5**			
Loyer annuel terrain			taxes, impôts ???	
Prix à l'Ha	*5 000,00 €*	par an		
Total pour la surface	*25 000,00 €*	par an		
Volume de stockage envisagé	**40 000,00**	**m3**		
Volume Terres Grand Lyon				
En pension sur plateforme	*8 000,00*	*m3*		
Conciergerie sur site	*10 000,00*	*m3*		
Réglementation				
Régime ICPE	*???*			
Volume possible de stocker	*???*			
Aménagements obligatoires à prévoir	*???*			
Viabilité Terrain	**???**			

INVESTISSEMENTS				
Baraquement (2 algeco superposés en R+1 dont 1 partie sanitaires)				20 000,00 €
Clotures, barrière levante et contrôle d'accès				25 000,00 €
VRD (réseaux et voiries accès)				35 000,00 €
Végétalisation				20 000,00 €
2 engins terrassement (pelle / chargeur)				160 000,00 €
Aléas / imprévus				30 000,00 €
		TOTAL INVESTISSEMENT		**290 000,00 €**
			soit amorti sur 7 ans	41 428,57 €
				par an
CHARGES ANNUELLES				
Loyer terrain, taxes et impôts compris				25 000,00 €
Personnel				155 000,00 €
1 démarcheur / gestionnaire	*65 000,00 €*			
1 contrôleur / accueil	*45 000,00 €*			
1 chauffeur	*45 000,00 €*			
Engins - coût fonctionnement	200 jours à 115 € / jour / engin (dont 7 k€ de maintenance / an / engin)			46 000,00 €
Achats				
Compost	Estimation 20% volume rentrant	11 500,00	10,00 €	115 000,00 €
Autres mat.1ères				20 000,00 €
Presta labos, analyses...				35 000,00 €
Charges d'amortissement				41 428,57 €
Opération de criblage	loc 85 € / heure + 530 € mise en route par op	estimation de 70 j x 7h an = 490 h		21 250,00 €
Décharge refus de crible	4000 tonnes environ			20 000,00 €
Imprévus et aléas				20 000,00 €
		TOTAL CHARGES ANNUELLES		**498 678,57 €**
CHIFFRE D'AFFAIRE ANNUEL		**volume annuel (m3)**	**Prix vente HT / m3**	**CA**
ENTRANTS				
Circuit A	Terres fertiles ou à rendre fertiles GRAND LYON (terres en pension) (20%)	8 000,00	6,00 €	48 000,00 €
Circuit B	Terres fertiles ou à rendre fertiles	32 000,00	6,00 €	192 000,00 €
SORTANTS				
Circuit A	Terres GRAND LYON améliorée (en pension)	5 000,00	7,00 €	35 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M1 (terre de surface)	10 000,00	7,00 €	70 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M2 (remblai terreux)	8 000,00	7,00 €	56 000,00 €
Circuit B	Terre végétale M3 (remblai fond de fosse)	5 000,00	7,00 €	35 000,00 €
Circuit B	Terre / compost	12 000,00	7,00 €	84 000,00 €
Prestation de service IN SITU				
Circuit A	Mise en stock et amélioration des terres	10 000,00	- €	- €
Circuit A	Entretien des stocks	10 000,00	- €	- €
		CA ANNUEL PREVISIONNEL		**520 000,00 €**

Résultat 21 321,43 €

Des emplois créés

Dès le démarrage de l'activité, deux emplois seront créés : un poste de chauffeur d'engin et un poste de responsable de site. Gestionnaire et chargé du développement, le responsable veillera au respect de la charte qualité « Terres fertiles 2.0 » imposée aux entreprises. Il sera en contact permanent avec le bureau d'études et le bureau de contrôle qui effectueront des analyses pour s'assurer de la conformité au cahier des charges des terres sortant de la plateforme.

Si les objectifs sont atteints, dès la deuxième année, une troisième personne pourra être embauchée pour renforcer le contrôle des terres entrantes compte tenu de l'augmentation des volumes.

Nous estimons qu'il faudra cinq ans pour que la plateforme atteigne son plein rendement (40 000 m3 maximum). Elle représentera alors un potentiel de nouveaux emplois notamment en insertion, que nous formerons par l'intermédiaire du GEIQ paysage*.

* Un GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) est un collectif d'entreprises, piloté par ses adhérents. Il regroupe des entreprises qui parient sur le potentiel de personnes éloignées du marché du travail pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en organisant des parcours d'insertion et de qualification.

Le montage juridique envisagé

De nombreuses pistes s'ouvrent à nous, la constitution d'une SAS est en cours d'étude.

L'enjeu est majeur et nous mettrons notre enthousiasme, notre engagement et nos savoir-faire au service de ce premier démonstrateur de production de terres fertiles, dont l'ambition s'inscrit à la fois dans la transition Cleantech de la Vallée de la Chimie et dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Métropole (Plan climat énergie territorial et Plan oxygène).

En espérant que notre offre saura vous convaincre de l'intérêt de notre projet et de notre capacité à le mener à bien.